

## DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2022-011

du 24 janvier 2022

Référence de la nomenclature issue de l'application « ACTES » : 112

*Le président de Haute-Corrèze Communauté,*

*Vu la délibération n° 2020-03-02 en date du 16 juillet 2020 relative à l'élection du président ;*

*Vu la délibération n° 2020-06-02 du conseil communautaire du 17 décembre 2020 donnant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au président ;*

### DÉCIDE

#### **ARTICLE 1 : DÉSIGNATION**

Dans le cadre de l'acquisition d'un camion de type 6x4 d'occasion avec bras de levage pour caisson ampliroll, le marché est attribué à :

FAURIE USED TRUCKS SAS  
4 Avenue Cyprien Faurie  
19107 BRIVE LA GAILLARDE  
Pour un montant de **115 000,00 € HT**

#### **ARTICLE 2 : DELAI DE LIVRAISON**

Le délai d'exécution est fixé à un mois à compter de la date de notification du marché.

#### **ARTICLE 3 : AMPLIATION**

La présente décision sera transmise à monsieur le sous-préfet d'Ussel, notifiée à madame la trésorière d'Ussel et inscrite au registre des décisions.

Pour extrait conforme,  
À Ussel, le 24 janvier 2022  
Le président,  
Pierre Chevalier

